

Convocation à l'AG dématérialisée du 15 mai 2020

Paris, le 4 mai 2020

Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera **le vendredi 15 mai de 14h à 19h par voie dématérialisée.**

Les modalités et codes de connexion à la plateforme mise en place vous seront communiquées ultérieurement.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications de la présidente
2. Invité d'honneur – **Intervention de Jean-Marie Burguburu, président de la CNCBH**
3. Dossier Covid-19 :
 - 3.1 Projet de résolution sur les relations avocats/magistrats/greffiers (vote de l'assemblée)
 - 3.2 Rapport sur les dispositifs procéduraux dérogatoires devant les juridictions (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Carine Denoit-Benteux et Sandrine Vara**
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale dématérialisée du 3 avril 2020 (vote de l'assemblée)
5. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Florent Méreau**
6. Etats généraux de l'avenir de la profession :
 - 6.1 Avant-projet de décision à caractère normatif n° 2020-001 portant réforme de la décision du 7 janvier 2015 définissant les principes d'organisation et harmonisant les programmes de la formation des élèves avocats (vote pour envoi à la concertation) – Rapporteur : **Manuel Ducasse**
 - 6.2 Rapport sur les cliniques juridiques – Suivi des travaux (vote de l'assemblée) - Rapporteurs : **Marie-Laure Viel**
 - 6.3 Rapport sur la définition de la consultation juridique (proposition n°10) – (vote de l'assemblée) - Rapporteur : **Olivier Fontibus**
7. Rapport final du groupe de travail Pluralité d'exercice – Projet de décision à caractère normatif n° 2019-002 portant adaptation du RIN au pluri-exercice – Retour de la concertation (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Catherine Jonathan-Duplaa**
8. Rapport sur l'organisation institutionnelle de la formation – Propositions de modification du décret du 27 novembre 1991 (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Manuel Ducasse**
9. Rapport d'étape sur l'étude Legaltech – Rapporteurs : **Louis Degos, Louis-Bernard Buchman, Audrey Chemouli, Olivier Fontibus, Sandrine Vara**
10. Point sur la Convention nationale des avocats – Rapporteurs : **Catherine Jonathan-Duplaa et Catherine Gazzéri**
11. Chiffres clés du mois de l'Observatoire – Rapporteur : **Jean-Michel Calvar**
12. Questions diverses

Le format de cette assemblée imposera une limitation du temps de parole dans les débats et la désignation d'un rapporteur par chaque groupe pour chacun des points de l'ordre du jour. Les questions des élus devront être adressées aux rapporteurs en amont de l'assemblée générale.

Veillez croire, Chers confrères, à l'assurance de mes sentiments bien confraternellement dévoués et les meilleurs.



Christiane Féral-Schühl
Présidente